

8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique



Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote !

Voter CGT. c'est essentiel POUR DONNER AUX FUTUR·ES ÉLU·ES LES MOYENS

de défendre les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent·es statutaires et contractuel·es pour un meilleur service public, du local au national.

- Augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut ;
- Instauration du temps de travail à 32h00 ;
- Création d'emplois statutaires ;
- Retraite à 60 ans maximum avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- Mise en oeuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Abrogation du jour de carence ;
- Intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle ;
- Financement du CNFPT à 3% ;
- Développement des Comités d'Activités Sociales et Culturelles (CASC).

AU CST

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Je vote la CGT POUR DES REPRÉSENTANT·ES QUI INTERVIENDRONT

pour de meilleures conditions de travail et sur les questions qui nous concernent tous et toutes et plus particulièrement sur :

- l'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, transferts et privatisations, temps de travail...);
- les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences ;
- le régime indemnitaire (RIFSEEP...);
- la formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle ;
- l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale.

Ne pas jeter sur la voie publique

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE !



www.servicespublics.fr